



6 | Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) est un partenariat mondial qui favorise un commerce et un développement sûrs et inclusifs à l'appui du Programme 2030 de l'Organisation des Nations Unies. Établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'OMC, le STDF encourage l'amélioration des capacités des pays en développement en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux pour faire en sorte que les importations et les exportations répondent aux prescriptions SPS applicables au commerce en se fondant sur les normes internationales. En réunissant et en mettant en relation diverses parties prenantes issues de l'ensemble de ses projets et autres travaux, ainsi qu'en appliquant des approches novatrices, collaboratives et transversales et en tirant des enseignements de celles-ci, le STDF influence et dynamise les travaux de renforcement des capacités SPS à l'échelle mondiale, y compris en Afrique (STDF, 2019).

En 2020, le STDF a lancé une nouvelle stratégie sur cinq ans (2020-2024) au titre de laquelle les pays africains continueront de pouvoir participer aux projets SPS et demander des dons pour l'élaboration de projets.¹ Au nombre des nouvelles tendances et des faits nouveaux qui sous-tendent les travaux du STDF dans les années à venir figure la croissance des chaînes de valeur agroalimentaires et du commerce régional et Sud-Sud. Il sera essentiel de réduire les coûts des transactions commerciales liées aux mesures SPS, de veiller à ce que ces dernières soient « adaptées aux objectifs » et de renforcer la compétitivité des MPME, y compris pour les femmes et les jeunes, si l'on entend augmenter le flux de produits agroalimentaires dans le cadre de la nouvelle ZLECAf.

La pandémie de COVID-19 et ses répercussions négatives sur l'économie africaine, les petits exploitants et les MPME, en particulier, ont

donné un élan supplémentaire à ces travaux. Toujours dans ce contexte, le STDF a procédé à un examen par les pairs et apporte son soutien à la mise en œuvre du Cadre politique SPS pour l'Afrique (2019-2024), une initiative menée par le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de l'Union africaine.

Les travaux récemment menés par le STDF visaient à recenser les expériences, les enseignements tirés et les bonnes pratiques, à les analyser et à favoriser le dialogue à leur sujet afin d'améliorer la mise en œuvre des contrôles SPS pour permettre un commerce sûr tout en réduisant le plus possible les coûts de transaction. En outre, le STDF mène des travaux sur la certification électronique dans le domaine SPS (SPS e-Cert)² depuis 2016 et a financé le projet « ePhyto ».³ dans le but plus général de faciliter le commerce sans papier. Sur la plate-forme ePhyto, établie dans le cadre du projet, 46 pays échangent à ce jour plus de 50 000 certificats phytosanitaires électroniques par mois. Des pays d'Afrique, dont le Ghana, le Kenya et le Maroc, ont constaté une réduction des délais et des coûts liés au commerce des végétaux et des produits d'origine végétale.

Le STDF a financé un projet analogue visant à étudier les possibilités de certification vétérinaire électronique (« eVet ») au moyen d'études de cas réalisées au Nigéria et au Swaziland.⁴

En outre, le STDF aide les pays d'Afrique à éclairer et améliorer leurs processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS, ainsi qu'à mobiliser de nouvelles ressources aux fins des investissements y relatifs, en adoptant une approche fondée sur des données probantes appelée « P-IMA » (établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés). Dans le cadre d'un projet du STDF cofinancé par le CIR, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda et le Rwanda s'emploient à intégrer les investissements en matière SPS dans leurs plans d'investissement nationaux et régionaux pour l'agriculture, l'environnement et le commerce, notamment dans

Le STDF aide les pays d'Afrique à améliorer leurs processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS.

le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).⁵

En 2019, TradeMark East Africa (TMEA), en collaboration avec le STDF, a formé des parties prenantes issues des secteurs public et privé du Burundi, du Kenya, du Rwanda, du Soudan du Sud, de la Tanzanie et de l'Ouganda à la mise en œuvre du cadre P-IMA, en vue de renforcer le dialogue et la collaboration dans le domaine SPS au niveau national et d'améliorer les flux commerciaux intrarégionaux. L'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) s'est appuyé sur ce cadre pour réaliser une étude de faisabilité portant sur une initiative interrégionale de commerce de bétail entre la Corne de l'Afrique et la péninsule arabique. Le STDF a également organisé un atelier à Madagascar⁶ en vue d'aider les parties prenantes des secteurs public et privé à hiérarchiser leurs investissements dans le domaine SPS. Cela a donné lieu à de nouveaux financements par l'intermédiaire du Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP), lesquels visent à faire face aux difficultés phytosanitaires liées à l'exportation de poivre vers l'Union européenne.

Autre exemple de projet novateur et collaboratif mené par le STDF au bénéfice de l'Afrique, un projet a été élaboré au Burkina Faso avec l'appui du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) et de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) en vue de mener des actions de sensibilisation à l'utilisation d'un produit biologique visant à lutter contre la contamination par l'aflatoxine (Aflasafe BF01).⁷ Plus précisément, ce projet aide les producteurs de maïs à adopter de bonnes pratiques agricoles avant la récolte, pendant la production et après la récolte, afin de prévenir la contamination par l'aflatoxine, de garantir la santé publique et la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus des exportateurs de maïs.

Parmi les autres projets actuellement menés par le STDF au profit de l'Afrique figurent les suivants :

- renforcement de la capacité du secteur des fruits et légumes de l'Ouganda de respecter les prescriptions phytosanitaires à l'exportation ;⁸
- renforcement des capacités phytosanitaires de la Zambie pour l'exportation de végétaux ;⁹
- renforcement des capacités pour faciliter les exportations de bétail et de viande en Éthiopie ;¹⁰
- amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des graines de sésame soudanaises ;¹¹ et
- renforcement du système SPS du Togo et facilitation des exportations de fruits et légumes.¹²

En 2020, le STDF a élaboré un projet visant à renforcer les capacités sanitaires dans le secteur des crustacés du Sénégal.¹³ Au Cameroun, il a lancé un projet destiné à améliorer la sécurité sanitaire et la qualité du poivre de Penja,¹⁴ à préserver et à diversifier les exportations, et à améliorer les moyens d'existence des petits producteurs de la chaîne de valeur. En Guinée, le STDF soutient un projet visant à améliorer la compétitivité des produits agricoles guinéens.¹⁵ Ces deux derniers projets (au Cameroun et en Guinée) sont le fruit de demandes formulées par des participants au cours SPS avancé de l'OMC, dont bénéficient les pays africains et auquel le STDF participe activement.

En 2020, plusieurs nouveaux projets du STDF ont été lancés, notamment une aide à l'Afrique du Sud et au Mozambique pour la création de zones exemptes de parasites afin de promouvoir la production et l'exportation de fruits,¹⁶ un projet régional visant à favoriser l'harmonisation des réglementations relatives aux biopesticides dans la région de la SADC¹⁷ et un projet visant à aider le Mali et le Sénégal à utiliser les programmes d'assurance volontaire par des tiers dans le cadre de leurs systèmes officiels de contrôle des denrées alimentaires.

1 Voir : https://www.standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_Strategy_2020-2024_FR.pdf.

2 Voir : <https://www.standardsfacility.org/fr/certification-%C3%A9lectronique-dans-le-domaine-sps>.

3 Voir : <https://www.standardsfacility.org/fr/PG-504>.

4 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PG-609>.

5 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PG-606>.

6 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PPG-575>.

7 L'aflatoxine est une mycotoxine puissante, c'est-à-dire une toxine naturelle produite par certaines moisissures ou certains champignons, que l'on peut trouver dans les aliments et qui peut constituer une menace sérieuse pour la santé des personnes et des animaux (voir également <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mycotoxins>).

8 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PG-543>.

9 Pour plus d'informations, voir <https://www.standardsfacility.org/PG-481>.

10 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PG-477>.

11 Pour plus d'informations, voir <https://www.standardsfacility.org/fr/PG-435>.

12 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PG-375>.

13 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PPG-672>.

14 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PG-593>.

15 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PG-498>.

16 Voir : <https://standardsfacility.org/PG-567>.

17 Voir : <https://standardsfacility.org/fr/PPG-694>.

Des pays d'Afrique, dont le Ghana, le Kenya et le Maroc, ont constaté une réduction des délais et des coûts liés au commerce des végétaux et des produits d'origine végétale.

